

EDITORIAL



Ces ECHOS A TROIS VOIX sont avant tout destinés aux visiteurs/visiteuses et candidat(e)s visiteurs des établissements pénitentiaires de Fleury-Mérogis, Paris la Santé et Villepinte, mais aussi plus largement à celles et ceux d'autres établissements d'Ile de France et d'ailleurs.

Ces ECHOS A TROIS VOIX se donnent pour objectif d'aider les visiteurs dans leur pratique, à savoir la rencontre régulière et l'écoute de personnes détenues le plus souvent isolées (surtout depuis la crise sanitaire) et qui, un jour, vont quitter la prison et retrouver le monde extérieur, sans y être bien préparées. Au « choc carcéral » de l'entrée en prison, s'ajoute très souvent le choc du retour dans une société dont elles ont largement oublié les codes.

Ces ECHOS A TROIS VOIX s'articulent, dans la mesure du possible, autour des témoignages que nous recevons et qu'il nous semble important de publier. Ce sont plusieurs témoignages de visiteurs que nous vous proposons dans ce n°3, en écho à notre réflexion sur la prison.

=====

Quelques chiffres nationaux au 1er Janvier 2021 :

En France : 75.021 personnes écrouées dont 62.673 détenues sur lesquelles 2.699 femmes (3,6% du total).

En région parisienne : 11.413 détenus dont 36,2% de prévenus (moyenne nationale de 28,5%).

Et dans nos trois établissements en février :

FLEURY-MEROGIS : 3265 détenus (taux d'occupation 124%) au 19/2

PARIS LA SANTE : 886 détenus (taux d'occupation de 116,8 %) au 22/2

VILLEPINTE : 915 détenus (taux d'occupation de 156,9%) au 15/2

*Monique, Dominique et Yves
Correspondant(e)s ANVP des établissements
de Fleury-Mérogis, Paris la Santé et Villepinte
28 février 2021*

ECHO DE NOTRE REFLEXION SUR LA PRISON

Prévention du suicide en détention. Ce que Viktor Frankl nous apprend

Témoignage d'Andrée, visiteuse à Villepinte

Risque du suicide et détention

La détention est une épreuve pour tous ceux qui y sont placés. Certains détenus peuvent être tentés par le suicide, soit du fait d'une fragilité psychique antérieure, soit par l'accumulation des soucis. Le suicide peut apparaître comme le seul moyen de sortir d'une intense souffrance. C'est aussi, plus ou moins consciemment, « une liberté » que le suicidant s'accorde.

Un stage de formation « prévention suicide » suivi en 2011 m'a permis de connaître comment l'administration pénitentiaire faisait face à ce risque. Ce stage s'adressait à des surveillants et à deux visiteurs de la Maison d'arrêt de Villepinte. Le Professeur Jean-Louis Terra, psychiatre spécialiste du suicide et de sa prévention, l'animait.

L'administration pénitentiaire a mis en place des mesures de prévention, d'accompagnement et de prise en charge des sujets en crise suicidaire (audience au quartier arrivants, observation au quotidien, boîte aux lettres pour les familles à la sortie du parloir pour transmettre une alerte, codétenu de soutien, cellule de protection d'urgence etc..).

Comme visiteuse, visiteur, nous pouvons rencontrer des personnes qui nous semblent en grande détresse, qui expriment des idées suicidaires ou s'automutilent (scarifications). Il est alors important, au cours de la rencontre avec ce détenu, de lui dire que nous percevons l'intensité de sa souffrance et entendons son intention suicidaire. La formation à l'écoute nous permet d'entendre sa douleur avec bienveillance, sans jugement, sans nous précipiter pour relativiser ou chercher des remèdes à ses problèmes, alors que lui-même est persuadé qu'il n'y en a aucun. Ces entretiens peuvent transformer la manière dont le détenu perçoit sa situation, lui donne du sens et envisage un avenir possible.

Le témoignage du psychiatre Viktor Frankl sur sa déportation en camps de concentration et son œuvre à partir de la Libération m'ont permis de découvrir des clés pour contribuer, à ma place de visiteuse, à ce relèvement du détenu tenté par le suicide.

Le témoignage et l'œuvre de Viktor Frankl

Viktor Frankl est né à Vienne (Autriche) le 26 mars 1905. Dès le début de son cursus médical en neuropsychiatrie, il met en avant la notion de recherche d'un sens à la vie. C'est à partir de la volonté commune à tout être de trouver un sens à sa vie qu'il trouve les ressorts nécessaires pour soigner ses patients. Sa vision holistique de l'homme inclut trois dimensions : physique, psychique et spirituelle. En poste dans l'hôpital psychiatrique de Vienne, il refuse de se soumettre aux ordres nazis concernant l'euthanasie des malades mentaux. Déporté en 1942 à Theresienstadt, puis transféré à Auschwitz en 1944, il observe ses compagnons d'infortune et les soutient. Après sa libération, il publie en 1946 "*Un psychiatre déporté témoigne*" (Lyon, éditions du chalet, 1967), où il évoque comment "la volonté de sens" permet de donner un élan à la vie, même pendant l'internement dans les camps.

Le site <https://nospensees.fr> > [logotherapie-par-viktor-frankl](https://nospensees.fr/logotherapie-par-viktor-frankl) explicite les trois dimensions principales à travers lesquelles nous donnons du sens à notre vie :

« 1. À travers une œuvre ou un objectif : Le désir d'atteindre des objectifs à court, moyen et à long termes est garant de sens et de motivation. Les nazis avaient confisqué et détruit un important manuscrit que Frankl avait rédigé. En se donnant l'objectif de terminer cette œuvre, il a donné du sens à sa vie et nourri son courage face à l'adversité.

2. À travers les relations : Les relations que nous entretenons avec les autres sont source de sens et de bonheur. Plusieurs prisonniers des camps rêvaient de revoir leur épouse et leurs enfants, et cette idée nourrissait leur désir de vivre malgré les conditions atroces dans lesquelles ils se trouvaient.

3. À travers une vision « transcendantale » : Les personnes qui possèdent une vision qui transcende leur existence profitent d'une vie remplie de sens. Les différentes religions fournissent ce genre de sens pour un grand nombre de personnes, mais une vision importante, comme survivre à la shoah pour éviter que des tels événements se reproduisent, joue le même rôle. »

Viktor Frankl devint professeur d'université. Son rayonnement intellectuel connut un essor international avec la création en 1970 à San Diego (USA - Californie) du premier institut de Logothérapie (*logos* signifie « raison » en grec). Voir une biographie détaillée sur le site : [www.lamemoireenmarche.com > pages > Viktor FRANKL-5983152.html](http://www.lamemoireenmarche.com/pages/Viktor_FRANKL-5983152.html).

Ce que Viktor Frankl nous apprend

Me voici, en visite au parloir, avec cet homme qui me fait comprendre qu'il est tenté par le suicide ou même a déjà tenté de se suicider. Ou face à un autre détenu qui décrit longuement toutes les impasses dans lesquelles il se trouve bloqué, son découragement ou son désespoir. Que dire ? Que faire ?

Il est essentiel de ne pas rester sans voix. Je peux lui montrer que je prends au sérieux ses propos et / ou ses signaux de détresse. Lui parler ouvertement de ce risque possible : « avez-vous pensé au suicide ? » Lui faire comprendre qu'il compte pour moi en lui indiquant, si c'est le cas, que j'ai remarqué qu'il n'allait pas bien ou que je m'inquiète pour lui.

Il est venu me rencontrer, il est là, vivant. Je crois que ce n'est pas sans avoir au moins une bonne raison de tenir encore à la vie. Pour lui permettre de l'exprimer, je peux lui demander « dites-moi une chose qui vous fait tenir, une raison de continuer à vivre ». Se l'entendre dire peut lui permettre d'en (re)prendre conscience.

Il me faut entendre cette motivation à se retenir de se tuer et l'approuver, quelle qu'elle soit : il peut s'agir d'une œuvre à accomplir, d'un projet professionnel, d'un objectif. Ou bien c'est une personne à retrouver, un lien à entretenir. Il peut désirer justice ou pardon. Une vision plus large, transcendantale, peut apparaître dans une référence à la religion ou certaines paroles concernant les autres, le monde, l'avenir ... ce sont des mots de foi en la vie et d'espoir, en germe !

Il s'agit d'exercer un « secourisme psychique », pour reprendre les termes du Pr Terra (journal La Croix du 9.9.2010) :

« Cette personne était seule. Si vous osez l'accompagner aux confins des ténèbres, elle pourra poser son fardeau. L'objectif est de voir ce qui la pousse au malheur, mais aussi ce qui la retient. [...] On apprend les « gestes de secourisme psychique », à mettre des mots sur une situation. Tout citoyen à peu près équilibré et qui a le souci de l'autre peut apprendre à entrer en contact avec quelqu'un qui va mal, à évaluer l'urgence suicidaire pour l'orienter vers la chaîne de secours : famille, urgences, médecin traitant, numéros verts. »

Mobiliser la chaîne de secours est essentiel. Comme visiteuse, visiteur, nous ne pouvons rester seuls face à cette situation dangereuse. Nous devons proposer notre aide au détenu. Préciser que, s'il nous le permet, nous pourrions en parler au directeur. Nous devons alors rencontrer au plus vite un membre de la direction de l'établissement pénitentiaire. En onze ans de visites, cela m'est arrivé deux fois. J'ai été tout de suite reçue et écoutée. La demande d'intervention a été transmise en détention quasi immédiatement.

A chacun son rôle. L'alerte étant donnée, les professionnels accomplissant leurs missions de protection et de soin, nous restons simplement visiteuse, visiteur, en dialogue avec le détenu. La relation donne du sens à l'existence. Ma visite régulière, hebdomadaire si possible, peut l'encourager à tenir une semaine de plus, à m'attendre. Elle lui permet de se détendre un peu, d'oublier un moment qu'il est détenu, à sourire ...

Et je lui dirai en lui donnant rendez-vous : « à bientôt ! »

Expérience dans l'Unité pour Détenus Violents (U.D.V.)

Témoignage de Claude, visiteur à Fleury-Mérogis

L'UDV est une expérience pilote menée depuis deux ans à Fleury-Mérogis. Elle est proposée à une douzaine de détenus ayant commis, en détention, des actes violents.

Dans le courant de l'année 2019, je suis sollicité par la Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, aux fins d'intervenir dans une nouvelle unité qui accueille des détenus auteurs d'actes de violence commis lors de leurs détentions. Cette demande est corroborée par mon parcours professionnel en psychiatrie et la relation d'aide que je peux apporter face à certains troubles du comportement. D'un commun accord avec l'équipe pluridisciplinaire de l'unité, je propose comme support de dialogue ou lien de transition, une activité « jeux d'échecs ». Ce choix n'est pas pris au hasard. En dehors du fait que je suis intéressé par ce jeu, il m'apparaît pertinent de l'initier aux détenus en question pour diverses raisons. D'abord, comme son nom l'indique, c'est cultiver ou savoir être mis en échec et donc se confronter à sa toute puissance et à la gestion de la frustration. L'erreur dans ce jeu est presque fatale et la nécessité de réfléchir à chaque déplacement est requise. Il faut savoir être débutant, humble et patient. Maîtriser le jeu, c'est se maîtriser soi-même. Je préviens à ce titre les surveillants que je ne vais pas faire semblant. Je vais jouer à mon niveau sans état d'âme et ensuite expliquer le pourquoi de la défaite à mon adversaire du jour et comment il aurait pu l'éviter. Donc je décide de passer par l'échec pour construire la victoire potentielle. C'est une école certes comportementaliste mais qui permet de dire que les erreurs commises doivent être source d'apprentissage.

Et vient le jour de ma première apparition dans cette unité. Je passe sur les démarches administratives nombreuses pour bénéficier de cette autorisation. Je franchis la porte métallique du bâtiment central qui donne sur les unités. Je dois ensuite parcourir une allée extérieure qui longe les bâtiments. Je suis surpris par les éclats de voix. Les détenus se parlent de cellule en cellule à plusieurs mètres de distance. Ils s'obligent à hausser le ton pour s'entendre avec un dialecte qui semble parfois codé. En écho à ces diverses conversations, les musiques issues des appareils radio viennent se rajouter à cette cacophonie, se mélanger, se confondre, se disloquer pour devenir inaudibles. Les bâtiments sont décorés par les « yoyos ». Fabriqués à partir de bouts de tissus ou d'autres matières permettant la confection d'une sorte de fronde, le « yoyo » assure la livraison par les fenêtres de diverses commandes. De cellule en cellule, le voyage de la marchandise demande une certaine adresse que les détenus acquièrent au fil du temps.

J'accède au bâtiment. Un premier contrôle au rez-de-chaussée avant d'arriver au 4^{ème} étage qui abrite l'UDV. Je croise fréquemment les « travailleurs ». Les détenus briquent le sol ou s'occupent à des tâches diverses pour se permettre un pécule et surtout briser les affres de l'isolement. Arrivé sur les lieux, je dois de nouveau montrer patte blanche pour accéder aux salles d'activités de l'unité. Cet espace collectif est séparé des cellules par une grille et une porte à ouverture électrique. Je suis accueilli par l'équipe de surveillants. Les contacts sont conviviaux. Le gradé de l'unité m'informe du nombre de détenus que je vais voir. Je suis invité à boire un café. L'ambiance est presque chaleureuse et le calme qui règne dans cet univers est apaisant. Je dispose d'une petite pièce aménagée d'une table et de deux chaises et évidemment d'un échiquier. Je demande à ne pas être accompagné d'un surveillant. Je préfère disposer d'un cadre pour le détenu qui lui permet cette sensation d'être et de discourir avec une certaine facilité.

Je passe environ une heure à jouer ou expliquer le jeu avec le détenu. Nous sommes en tête à tête. Un surveillant passe régulièrement pour regarder dans l'oculus de la porte. J'ai ce sentiment malgré tout de pouvoir accéder à une relation à l'autre.

En expliquant les quelques stratégies de base qui évitent de se retrouver en difficulté rapidement et de ne pas avoir le sentiment que la difficulté est insurmontable, je cherche à capter sans réelle prétention l'instant, le temps d'une pause dans les méandres de ses préoccupations. Le recours à la frustration de ne pas réussir, de ne pas gagner, de s'apercevoir que le jeu est une école qui apprend la patience et qu'il faut regarder en permanence ce que peut faire son adversaire du jour pour agir soi-même, permet l'humilité et le renoncement à une démarche empirique. Mais je suis conscient que ma réflexion théorique comporte certaines illusions.

Si j'ai pu remarquer pour certains l'attrait à ce jeu et l'impression qu'ils ont pour un temps donné, oublié la spirale de leurs déconvenues, d'autres se sont contentés de passer un temps en dehors du temps, une séquence quelque peu différenciée du rythme quotidien de l'incarcération.

Durant ces quelques mois passés dans cette unité, je garde un souvenir personnel très enrichissant. Bien que le contexte soit particulier, que les mesures de sécurité soient renforcées, que les détenus aient un profil qui s'avère problématique, il existe une volonté collective institutionnelle de mener une trajectoire positive et de permettre un service. Certes l'enjeu est complexe et la notion de privation demeure une priorité mais le tout est géré dans l'idée que le détenu à sa sortie portera un regard différencié sur ses propres agissements et que cet intermède au cours de leurs détentions apportera quelques bénéfices.

Je n'ai jamais eu un quelconque problème avec les détenus que j'ai rencontrés. Je n'ai jamais ressenti la sensation que ma démarche était mal vécue par les professionnels attachés à cette unité. A ce titre, je dois les remercier et je présume que le choix de cette affectation s'accompagne de formations et de recherche de personnalités bienveillantes pour composer l'équipe. Je ne peux pas m'empêcher de faire une comparaison avec le parloir avocat que je connais en tant que visiteur sans toutefois faire l'amalgame et me permettre des préjugés qui pourraient s'apparenter à un jugement de valeur. Le monde est ainsi fait.

Les conditions sanitaires actuelles et les quelques difficultés de santé personnelles ont suspendu cette activité. Je ne sais pas ce que j'ai apporté. Je ne sais pas si les quelques heures passées avec les détenus ont permis au moins d'être dans un temps à l'écart de leurs problématiques personnelles. Je ne sais pas si le jeu d'échecs les a autorisé à réfléchir tant soit peu à chaque acte que nous commettons dans notre vie quotidienne et mesurer ainsi notre propre responsabilité, grandir en quelque sorte quel que soit notre âge. J'espère renouveler cette expérience.

ECHO DES ASSOCIATIONS

Un certain nombre d'associations oeuvrent en faveur des détenus pendant et après leur sortie.

Valeria* présente l'association « **WAKE UP CAFE (WKF)** une réinsertion durable, sans récidive »

** « Visiteuse de prison depuis deux ans à Paris la Santé, j'ai très rapidement eu du mal à accepter les « sorties sèches ». J'ai donc cherché et contacté des associations disant aider à la réinsertion. **Wake Up Café** m'a semblé très réactive et la plus « tournée résultats ». Je me suis déplacée dans leurs locaux où j'ai rencontré l'une des responsables. L'accueil a été parfait, et en entrant dans leurs locaux on sent une ambiance détendue, travailleuse et très professionnelle. »*

Wake Up Café (WKF) est une association créée en 2014, dont la mission est d'accompagner les personnes détenues et sortant de prison vers une réinsertion durable, sans récidive. C'est Clotilde Gilbert, aumônière à la prison de Nanterre, qui a été à l'origine de ce projet : se rendant compte que l'inactivité et l'enfermement destructurent et déshumanisent les personnes, elle a décidé d'agir.

WKF a lié des partenariats avec des entreprises et des fondations (Sodexo, Cora, Bouygues, Paprec, Accor, Nespresso, Derichebourg, etc...) ainsi qu'avec le ministère de la justice qui lui alloue un budget de fonctionnement. La procédure pour un détenu est la suivante :

S'il exprime le souhait de s'impliquer pour sa réinsertion, il écrit une lettre motivée à l'association WKF et en informe son CPIP. Il doit avoir été jugé. Si sa demande est retenue, un membre de l'association vient en prison le rencontrer. Avant même sa sortie de prison, commence le travail de réinsertion avec une co-construction du projet de sortie du détenu avec le SPIP et WKF, la mise en place d'un parcours ou d'ateliers de « remobilisation ».

A sa sortie, commence au sein de WKF, un parcours de reconstruction avec une préparation à l'emploi, des ateliers artistiques et culturels (atelier chorale, atelier théâtre..), des groupes de paroles et une intégration à la communauté. Il existe aussi des parcours sur-mesure. Mais pas d'aide à la recherche d'un logement (les détenus doivent avoir une adresse). Pour les ex-détenus passés par l'association, **le taux de récidive est faible** (<10% contre 44% de moyenne nationale).

WAKE UP CAFE, antennes à Paris (tél : 07 88 23 91 29), Montreuil (01 48 36 93 97), Lyon et Montpellier

contact@wakeupcafe.org

www.wakeupcafe.org

ECHOS DE NOS LECTURES

Un petit ouvrage très clair dont la lecture est vivement recommandée :

CE GRAND DERANGEMENT L'immigration en face, par Didier LESCHI

éditions TRACTS Gallimard n°22 (3,90 euros), novembre 2020, 56 pages

Ce livre a été écrit par le directeur général de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Etre migrant ça veut dire quoi ? Comment définir et distinguer les « *demandeurs d'asile* », les « *travailleurs migrants économiques* », ceux concernés par « *le regroupement familial* » et les « *clandestins* » ? Toutes notions qu'on a souvent tendance à mélanger, faute de définitions et d'explications historiques claires.

Partant de l'état actuel de la planète, il rappelle que c'est la révolution des transports (notamment aériens et à bas coût) qui a permis l'explosion démographique. « *Grâce à eux, le sud de l'Europe a rejoint le nord.* » Pourquoi ces migrations, qui ont toujours existé, ont-elle explosé ? « *Sur plus de 7 milliards que nous sommes, peu ou prou, un milliard d'entre nous sommes en mouvement.* »

Pourquoi ces migrations sont-elles surtout en direction de l'Europe et « *pourquoi en France particulièrement ? Ce sont les liens forgés par l'histoire (coloniale) qui expliquent qu'Algériens, Marocains, Tunisiens, Africains émigrent d'abord en France.* » Il évoque « *le problème de l'origine : le choc des cultures, la constitution des ghettos* » et le fait que « *notre machine à intégrer est grippée.* » (...) « *L'immigration est un phénomène essentiellement urbain, 66% des immigrés résident dans une ville ou une agglomération de plus de 100.000 habitants.(...) Au sein de l'Ile de France 17% de la population est immigrée, et en Seine Saint-Denis, 70% de la population est constituée d'immigrés et de descendants d'immigrés.* »

Alors, que faire ? Agir en restant fidèles à des idéaux comme « *accueillir, héberger, protéger, promouvoir* » ? Oui, mais ***jusqu'où aller ?***

En écho à cette thématique :

ETRANGERS DETENUS, Sur-représentés, sous-protégés n° 109, décembre 2020 dans la revue DEDANS-DEHORS de l'OIP Observatoire international des prisons

Enfin, un dossier plus global sur l'histoire de l'enfermement :

PRISONS, revue SOCIO n°14, novembre 2020, éditions Fondation Maison des Sciences de l'Homme

La prison est devenue le mode de punition dominant presque partout dans le monde. En France, les effectifs y ont triplé en soixante ans, et cette inflation punitive est également observée ailleurs. « *Comment expliquer ce succès mondial ?* », se demandent les historiens Natalia Muchnik et Falk Bretschneider, qui coordonnent ce dossier. On y apprend qu'il n'est pas facile de dater précisément les origines de la prison. L'histoire pénale a longtemps été dominée par l'eurocentrisme. « *La recherche a longtemps considéré la prison telle qu'on la connaît comme une invention occidentale dont les premières traces seraient apparues à l'époque des Lumières et qui se serait répandue ensuite, par un gigantesque mouvement de diffusion, à caractère colonial ou non, à travers le globe.* »

Lire notamment : « *Pour une vision globale de la prison* » par les deux historiens précités et un **entretien avec Didier Fassin** intitulé « *Moment punitif et condition carcérale* ». Coûteuses, inefficaces, inégalitaires, violentes, les prisons continuent d'exister. L'humanité pourrait-elle se passer d'elles ? Didier Fassin préfère dire par « *souci de réalisme, avec un sens de l'urgence, (il se situe) dans la perspective non pas d'un monde sans prison, mais d'un monde où elle serait devenue un châtement marginal.* »

ECHOS DES PRETOIRES

Echo du juriste : *du jamais vu depuis 1793 !*

Lors du premier confinement, la détention des prévenus avait été prorogée d'office de deux à six mois sans l'intervention d'un juge. Un avocat avait fait observer que c'était la première fois depuis 1793 (la loi contre les suspects) que l'on pouvait se trouver en détention sans la décision d'un magistrat.

En date du 29 janvier 2021, l'article 16 de l'ordonnance du 25 mars 2020 a été jugé, par le Conseil constitutionnel, contraire à l'article 66 de la Constitution qui stipule :

« Nul ne peut être arbitrairement détenu. L'autorité judiciaire, gardienne de la liberté individuelle, assure le respect de ce principe dans les conditions prévues par la loi. »

Le Conseil constitutionnel avait également invalidé un autre article de la même ordonnance qui stipule qu'un détenu ne pouvait pas refuser une audience en visio-conférence. L'article avait été invalidé *« pour atteinte disproportionnée aux droits de la défense »*.

Merci au Conseil constitutionnel de veiller au respect de nos libertés !

On peut quand même se demander comment une telle ordonnance avait pu être élaborée par les services du garde des Sceaux.

Echo n°2 d'une comparution immédiate : *Les deux migrants chinois*

La présidente « portant un impressionnant collier de perles à trois rangs » (cf. Echos à trois voix n°2 page 4) appelle à la barre deux migrants chinois âgés d'environ 25 ans, que nous appellerons ZAG et ZIG. Ils ont été arrêtés en flagrant délit, pour une tentative d'effraction de la porte d'un restaurant et l'effraction d'un magasin de sports avec vol de deux doudounes et de deux paires de gants.

La présidente, après consultation de **leur (toute jeune) avocate commis d'office** et malgré les dénégations de cette dernière, estime que ZAG et ZIG comprennent et parlent suffisamment le français pour se dispenser des services d'un interprète. Ils déclinent chacun leur identité, cependant que **la présidente** fait remarquer que, dépourvus de documents officiels d'identité, ils pourraient dire ce qu'ils veulent. Puis, apprenant que Z et Z, venant de Toulon, étaient arrivés à Paris depuis à peine deux jours « *Avoir l'idée de venir à Paris en février quand on n'est sans logement ! Ne fait-il pas meilleur à Toulon en cette période de l'année ? Et d'ailleurs, que venaient-ils faire à Paris ?* » demande-t-elle à **l'avocate** qui répond : « *Ils venaient chercher du travail et n'avaient pratiquement rien mangé depuis leur arrivée.* »

Nos deux pieds nickelés asiatiques n'ayant pas réussi à pénétrer dans le restaurant, se sont attaqués à la boutique de vêtements de sports située à côté, mais ils ont fait tellement de bruit que des voisins ont appelé **la police**. Laquelle est venue cueillir à la sortie du magasin, Z et Z équipés du fruit de leurs larcins à savoir deux doudounes et deux paires de gants. **La présidente** : « *Maître, avez-vous quelque chose à ajouter ?* » **L'avocate** : « *Madame la présidente, il s'agit de tentatives d'effractions et de vols par nécessité, ils n'avaient rien mangé depuis deux jours et étaient transis de froid.* »

La procureure prenant la parole demande la stricte application de la loi et pour chacun une peine d'un an de prison ferme. **L'avocate** plaide l'indulgence du tribunal en faisant remarquer que ses clients n'avaient volé que ce dont ils avaient impérieusement besoin pour ne pas mourir de froid, sans volonté de pillage de leur part. De plus, ils n'ont pas de casier judiciaire et étaient venus à Paris pour chercher un travail honnête.

ZAG et ZIG qui vraisemblablement n'ont rien compris aux débats, remercient tout le monde et souriants, s'inclinent respectueusement. **La condamnation tombe : neuf mois de prison ferme pour chacun.**

Où es-tu Jean Valjean ?

Compte-rendu d'audience par Yves

ECHOS DE DEVINETTES

Réponse à la devinette de décembre : Qui avait écrit *La fête de Noël* ? (ECHOS n°2)

C'est le titre d'un chapitre de *Souvenirs (ou Récits) de la maison des morts* ouvrage largement autobiographique écrit par Fiodor DOSTOÏEVSKI après qu'il ait purgé une peine de 4 ans au bagne d'Omsk en Sibérie.

Vera, une visiteuse de Paris la Santé, a été la première à trouver (sans l'aide de Google !). Elle nous explique : « Pendant mon enfance et mon adolescence, je lisais beaucoup. J'avais des goûts éclectiques mais l'exaltation de Dostoïevski me plaisait plus que tout et il était l'auteur que je préférais. Son roman « Les démons » m'avait très profondément marquée. Les « récits de la maison des morts » m'avaient également beaucoup touchée. Peut-être ces récits sont-ils à l'origine de mon intérêt pour la prison et l'enfermement. Je ne saurais le dire. En première année de fac de sciences éco, j'ai choisi d'étudier le russe comme option complémentaire pendant deux ans : je voulais lire Dostoïevski en russe. Finalement (la poétesse Anna) Akhmatova est la seule que j'ai lue en russe... »

Une nouvelle devinette : qui évoque la prison de la Santé...

Reconnaissez-vous (sans Google !) ce poème écrit par un détenu de la Santé, après qu'il ait participé à un vol qui, en son temps, avait fait scandale ? **Qui était ce poète et qu'avait-il volé ?**

Extrait du poème :

(...) « Dans une fosse comme un ours
Chaque matin je me promène
Tournons tournons tournons toujours
Le ciel est bleu comme une chaîne
Dans une fosse comme un ours
Chaque matin je me promène » (...)

Besoin d'un indice ? Cet ancien détenu de la Santé, au demeurant grand poète, est décédé de la grippe espagnole, en 1918.

ECHOS DES MEDIAS

A lire : un article de Julie Brafman, journal Libération, publié le 21 février 2021 (à retrouver sur le net) :
« **Violences carcérales : à Val de Reuil, le « Viking », le faux rapport et la vengeance** »
Quand les violences ne sont pas toujours celles des détenus..

A regarder le 7 mars sur M6, émission « Zone interdite » :

« **Prisons françaises : la vraie vie des détenus** » document inédit

Comment vit-on aujourd'hui derrière les barreaux ? Comment prévenir le risque de récidive ? De l'incarcération jusqu'à la sortie, pendant près d'un an, la vie des détenus à la maison d'arrêt d'Agen et au centre de détention d'Eysses. Condamnés à des peines allant de 2 à 18 ans de prison, la plupart d'entre eux parlent à visage découvert.

Les articles et témoignages publiés dans le présent ECHOS A TROIS VOIX n°3 ne peuvent être réutilisés sur un autre support qu'après autorisation expresse de leurs rédacteurs.